

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food

RAAF

Sélection d'un consultant individuel, POUR L'EVALUATION DE LA COMPOSANTE ELEVAGE DU PRIASAN ET L'ELABORATION D'UN PROGRAMME REGIONAL CONJOINT FAO-CEDEAO D'APPUI A LA COMPOSANTE ELEVAGE DU PRIASAN.

Référence :	ARAA/LoA-FAO/2022/SCI/12
Date de publication :	25 Avril 2022.
Date limite de Dépôt :	17 Mai 2022.
Durée de la mission :	70 hommes/jours.
Nombre d'année d'expérience :	15 ans d'expériences

1. Contexte et justification

Le Plan régional d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la CEDEAO (PRIASAN) a été lancé en 2016 pour une période de 5 ans avec comme objectifs de 1) Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post-production ; 2) Promouvoir les chaînes de valeurs agricoles et agroalimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale dans une perspective d'intégration du marché régional ; 3) Améliorer l'accès à l'alimentation, la nutrition et la résilience des populations rurales vulnérables ; et 4) Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire.

La FAO va appuyer la CEDEAO pour conduire une évaluation ciblée des investissements réalisés dans le secteur de l'élevage dans le cadre de la mise en œuvre du PRISAN. Les résultats de cette évaluation vont permettre à la FAO de développer un programme régional conjoint FAO-CEDEAO d'appui à l'amélioration des investissements dans le secteur d'élevage sur la base des résultats de l'évaluation.

2. Objectif de la mission

L'objectif général de la consultation est de conduire une évaluation ciblée des investissements réalisés en matière d'élevage dans le cadre du PRIASAN. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Réaliser et valider une évaluation ciblée des investissements réalisés dans le secteur de l'élevage dans le cadre du PRIASAN ;
- Elaborer un programme régional conjoint FAO-CEDEAO d'appui à l'amélioration des investissements dans le secteur d'élevage sur la base des résultats de l'évaluation ;
- Organiser une réunion de validation du programme régional conjoint dans le secteur de l'élevage.

3. Résultats attendus

Sous la supervision technique de la FAO, le consultant aura à :

- Proposer un plan de travail détaillé à valider par un comité de suivi de l'étude composée de personnels de la CEDEAO et de la FAO ;
- Conduire l'évaluation ciblée des investissements réalisés dans le secteur de l'élevage dans le cadre du PRIASAN ;
- Présenter le draft au comité de suivi de l'étude pour validation ;
- Elaborer un programme régional conjoint FAO-CEDEAO d'appui à l'amélioration des investissements dans le secteur d'élevage sur la base des résultats de l'évaluation ;
- Préparer et animer l'atelier de validation technique du Programme régional conjoint FAO-CEDEAO ;

4. Qualifications, expériences et compétences requises

Le consultant devra être un spécialiste de l'élevage, et devra avoir au moins un doctorat ou un niveau académique de BAC + 5 ans en agronomie, agroéconomie, économie, statistiques, ou tout autre diplôme équivalent.

Le consultant devra avoir :

- Au moins 15 ans d'expériences dans le domaine des analyses de filière, la formulation ou l'appui aux politiques, aux programmes ou projets de développement dans le secteur rural, l'élaboration de programmes conjoints en particulier en Afrique de l'Ouest et au Sahel;
- Avoir une bonne connaissance du contexte du secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest et au Sahel.
- Avoir réalisé au moins une évaluation externe d'un programme, de projets régionaux ou nationaux multi-bailleurs de préférence ;

- Avoir une bonne connaissance des projets et programmes dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation en Afrique de l'Ouest et une bonne connaissance de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP/PDDAA), de l'UEMOA et des programmes du CILSS ;
- Avoir des compétences avérées en matière de communication orale et écrite notamment dans la rédaction de rapports et de documents de politique ;
- Avoir des aptitudes à travailler dans un environnement multinational et multiculturel et avec une diversité de partenaires aux niveaux national, régional et mondial ;
- Avoir de bonnes aptitudes de gestion du temps, y compris la capacité à respecter les délais et à exécuter plusieurs tâches à la fois avec un degré élevé d'autonomie ;
- Avoir une maîtrise d'au moins une langue officielle parlée dans l'espace CEDEAO; la maîtrise d'une deuxième langue serait un atout.
- Avoir une parfaite maîtrise de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

5. Exigences linguistiques

Avoir la maîtrise d'une des trois langues de travail de la CEDEAO (anglais, français, portugais) est requise. La bonne connaissance linguistique (écrite et orale) d'une deuxième langue de travail de la Commission serait un atout.

6. Dossier de candidatures

Les Consultants individuels intéressés et ayant les qualifications requises sont invités à manifester leur intérêt en soumettant leur dossier complet comprenant les éléments ci-dessous :

- Une lettre de manifestation d'intérêt signée, incluant le délai de disponibilité ;
- Un CV récent signé, détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (noms et prénoms, fonctions, contacts e-mail et téléphoniques) ;
- Copie certifiée du diplôme le plus élevé ;
- Copie des attestations de travail ou de service rendus, énumérées dans le curriculum ;
- Une méthodologie détaillée et un plan de travail d'exécution de la mission. (les consultants pourront à cet effet télécharger les termes de référence de la mission).

NB : Tout dossier incomplet ne sera pas recevable.

7. Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le**17 MAI 2022**..... à 17 h 00 mn GMT, par dépôt en mains propres ou par courrier électronique aux adresses suivantes :

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), 83, rue des Pâtures (Super Taco), 01 BP 4817 Lomé, Togo • Tél.+228 22 21 40 03 (sous pli fermé portant la mention « Sélection d'un consultant individuel, pour l'élaboration du plan stratégique de l'ARAA. »).

Email : procurement.consultants@araa.org En objet : « Sélection d'un consultant individuel pour l'évaluation de la composante élevage du PRIASAN et l'Elaboration d'un programme régional conjoint FAO-CEDEAO d'appui à la composante élevage du PRIASAN ».

NB : Les dossiers de candidatures qui ne porteront pas en objet la mention « Sélection d'un consultant individuel pour l'évaluation de la composante élevage du PRIASAN et l'Elaboration d'un programme régional conjoint FAO-CEDEAO d'appui à la composante élevage du PRIASAN » ne seront pas considérés.

8. Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définie dans le Code des marchés publics de la CEDEAO.

Seuls les consultants shortlistés seront contactés. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner suite à cet avis.

Le Directeur Exécutif



SALIFOU Ousseini

